

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

État de Vaud

Match du 1er mars entre le Lausanne-Sport et le FC Bâle : Les autorités appellent ensemble à ce que les instances du football assument leurs parts de responsabilité

À l'approche du match opposant le Lausanne-Sport au FC Bâle, dimanche 1er mars 2026 au stade de la Tuilière à Lausanne, le Canton de Vaud, en coordination étroite avec la Ville de Lausanne, affirme sa pleine mobilisation afin de prévenir tout débordement et garantir la sécurité de la population. Des contacts ont été pris avec les organisations faîtières du football. L'utilisation de caméras de surveillance à l'intérieur du stade sera par ailleurs renforcée afin de faciliter l'identification des auteurs d'éventuelles infractions.

En vue de la rencontre de dimanche, le Canton a adressé cette semaine des courriers à la Swiss Football League (SFL) ainsi qu'à l'Association suisse de football (ASF). Il appelle la SFL à assumer pleinement ses responsabilités, notamment en sanctionnant plus fermement les infractions commises à l'intérieur des stades, par exemple en cas d'usage d'engins pyrotechniques, à l'instar des pratiques en vigueur lors des matches UEFA. Le Canton invite également l'ASF à renforcer son rôle dans la prévention de la violence dans le sport, notamment par l'élaboration de lignes de conduite claires, le développement du « FanArbeit » – travail social et éducatif auprès des supporters – et la diffusion de bonnes pratiques éprouvées à l'étranger. L'objectif est d'agir à la fois sur les comportements à risque et sur les conditions permettant un cadre sécurisé et respectueux autour des matches de foot.

Autorités de Bâle-Ville contactées

Le Canton a pris contact avec les autorités de Bâle-Ville afin que sa police maintienne un lien étroit avec le FC Bâle et ses groupes de supporters ultras en vue de leur déplacement à Lausanne.

En parallèle, les autorités cantonales et communales se sont assurées qu'un dialogue renforcé a eu lieu entre le Lausanne-Sport et ses supporters, selon le niveau de sanction 1 du modèle Progresso. L'utilisation de caméras de surveillance sera par ailleurs intensifiée à l'intérieur du stade de la Tuilière pour faciliter l'identification des auteurs en cas d'infraction.

Mobilisation des forces de l'ordre

Pour la rencontre du 1er mars, toutes les mesures seront prises afin d'assurer la sécurité de la population et de limiter les perturbations, notamment lors du cortège entre la gare et le stade. Le maintien de l'ordre s'exerce avec proportionnalité, dans un cadre coordonné qui vise autant à prévenir les débordements qu'à préserver un climat propice au déroulement serein de la manifestation sportive.

Le Canton et la Ville rappellent la gravité des faits du 15 février 2026 en gare de Lausanne : un engin pyrotechnique lancé depuis un train spécial de supporters a provoqué un incendie et d'importants dégâts, entraînant l'interruption du trafic ferroviaire entre Genève et Lausanne durant plusieurs jours. Une enquête pénale est en cours sous la conduite du Ministère public.

Vers des solutions pérennes pour prévenir les violences

Le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne annoncent qu'une discussion de fond sera menée ces prochains mois avec l'ensemble des acteurs concernés – clubs, ligues, associations, collectivités publiques et partenaires de transport – afin de prendre des mesures pour prévenir les violences dans et autour des stades. Une coopération transparente et concrète de tous est nécessaire afin de mettre sur pied une méthode qui permette à la fois aux fans et au public de vivre pleinement l'expérience du football sans violence, et à la population de voir sa sécurité garantie.

Le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne redisent leur volonté d'imposer le billet nominatif, à tout le moins aux supporters visiteurs. La question des billets nominatifs sera examinée prochainement par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police. En cas d'échec, une solution romande voire vaudoise sera examinée.

Des démarches intercantionales concordataires seront par ailleurs engagées afin de renforcer l'interdiction des engins pyrotechniques, dans la ligne des décisions qui seront prises par l'AJET (Conférence des directrices et directeurs des travaux publics des 26 cantons). En parallèle, les fouilles devront être intensifiées à l'entrée du stade.

D'ici là, les autorités appellent l'ensemble des supporters à faire preuve de responsabilité afin que la rencontre du 1er mars à Lausanne se déroule dans un climat sûr et respectueux pour la population comme pour les amateurs de football.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 27 février 2026

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, 021 316 40 27

Ville de Lausanne, Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, en charge de la sécurité, 079 964 27 39